



**POSTAUX
DE PARIS**

Le journal **CGT** N° 01

Plate-forme de Préparation et de Distribution du Courrier

Décembre 2010

MANQUE D'EFFECTIF À LA VILLETTE

Depuis plusieurs mois, le nombre des agents affectés au service S3C a considérablement diminué et pas seulement en raison de la fermeture de 3 bureaux (*Bichat, Place des Fêtes et Sambre et Meuse*). En effet, nous étions 34 avant la suppression de ces « Carrés-Pro », nous sommes aujourd'hui 19.

Le 30 novembre, réunis en HIS, nous avons donc estimé qu'il fallait nommer 5 personnes supplémentaires pour répondre aux besoins du service, tant dans les Carrés Pro que sur le site de La Villette. Désormais, il suffit d'une absence pour que les agents soient obligés d'effectuer le travail de deux personnes. Une délégation a été chargée de porter cette revendication auprès du directeur ainsi que la proposition de maintenir les contrôles dans les bureaux. Le développement des activités est même possible pour garder deux personnes dans chaque bureau : la collecte à pied, l'ouverture plus tardive des Boîtes Postales par exemple.

Cantine Villette Une pétition suffit !

126 Personnes ont signé la pétition de la CGT au sujet de la cantine de Villette. Grâce à cette action, ils ont obtenu le maintien de la restauration dans les conditions actuelles.

En effet, il était question d'instaurer un système de plateaux repas qui concerne les restaurants servant moins de 400 repas par jour.

Comme quoi, la mobilisation peut porter ses fruits.

La CGT est décidée à remettre le couvert en cas de nouvelle menace.

Le directeur s'est montré intéressé par ces dernières propositions. Toutefois, il a refusé clairement de répondre favorablement à notre revendication sur les effectifs. Selon lui, la cellule S3C de Villette serait même mieux lotie que d'autres établissements. Il accepte de combler le départ d'un manut en retraite et d'envisager des remplacements sur les plages horaires 16h30/18h30 lorsque le service dans les Carrés Pro est assuré par une seule personne.

Ces mesures ne sont pas satisfaisantes et dès la période des fêtes le personnel risque d'en faire les frais.

SOMMAIRE

- Manque d'effectif à La Villette
- Du côté d'chez Brune
- François Bonvin surcharge de travail à la collecte
- PPDC Louvre une vigilance accrue s'impose
- Bercy PPDC promotions et sous-effectifs

DU CÔTÉ D'CHEZ BRUNE

Ici comme ailleurs, c'est la schizophrénie entre le discours de la boîte et la politique qu'elle mène concrètement sur le terrain. D'un côté, on prétend être attentif à nos attentes, mais de l'autre, la réduction des effectifs dégrade sérieusement nos conditions de travail. Il faut toujours en faire plus pour combler les départs non remplacés.

La fatigue et la lassitude sont grandes. D'autant qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir des congés. Ce n'est pas un hasard s'il y a plus d'arrêts maladie.

Nous n'avons donc pas sauté au plafond lorsque la PPDC a obtenu sa palme d'argent. Cela ne s'est pas vu sur la paie et ça n'empêche pas la pénibilité de s'accroître depuis un certain temps. Cela passe mal. Tout comme les sanctions distribuées trop facilement pour des broutilles. Ou encore la pression exercée sur certains agents comme par exemple cette collègue qui s'est vu contrôlée trois fois dans la même semaine alors que son arrêt maladie était parfaitement justifié, au dire même du médecin de contrôle.

D'autres se sont vu refuser sans raison des demandes comme le prêt d'un véhicule ou un changement d'horaire.

Pourtant nous effectuons un travail de qualité et assumons des responsabilités. Pour quelle récompense ? On cherche plus à nous faire partir qu'à nous motiver. On a pu mesurer toute la reconnaissance de La Poste à notre égard au pseudo « cadeau » de Noël qui nous a été fait. Au vu des efforts que nous consentons cette mesquinerie a écœuré ou révolté bon nombre d'agents.

Si La Poste fait des bénéfices confortables c'est grâce à notre travail quotidien. Alors, que ce soit au niveau du respect des agents, des conditions de travail ou du salaire, c'est une évidence, nous méritons mieux que ça.

François Bonvin : Surcharge de travail à la collecte



Sans aucune réorganisation, deux lignes de relevage ont été supprimées. L'une, concerne les boîtes aux lettres et l'autre les sociétés. La charge de travail a été répartie sur les autres collègues. Ce qui constitue une aggravation de leurs conditions de travail, d'autant que nous sommes dans une période de test d'un nouveau système de flashage des points de passage. Depuis juin le personnel doit utiliser des smart phones sans formation ni compensation par rapport à la perte de temps et au stress que cela ne manque pas de provoquer pour plusieurs collègues.

De plus, ce dispositif n'améliore pas la qualité de service comme cela nous avait été présenté.

Par ailleurs, les chauffeurs sont sollicités pour établir des « *fiches apport* » afin de décrocher de nouveaux contrats sans que nous sachions à quoi ressemble un contrat de collecte.

Donc, en plus de la collecte et du tri du courrier, des tâches nouvelles nous sont demandées sans reconnaissance des efforts accomplis.

Un accord ? Pourquoi la CGT ne signe pas !

La Poste avait ouvert des négociations sur les régimes de travail. Au départ, elle ne voulait accorder le samedi travaillé sur trois qu'à une partie de la collecte (au lieu d'1 samedi travaillé sur 2). Les discussions ont permis de l'étendre à l'ensemble du service de la collecte. Mais cet accord soumis à la signature contient des éléments inacceptables pour la CGT. Cet accord est valable sur une période déterminée à 18 mois ! Encore un contrat précaire ! D'autres articles n'ont pas fait l'objet de négociations, certains renvoient à une réglementation sans plus de précisions comme les heures supplémentaires. Ces dernières, par exemple, ne peuvent être obligatoires mais ce texte ne le précise pas.

PPDC LOUVRE : UNE VIGILANCE ACCRUE S'IMPOSE

Depuis 2007, date de la création de la PPDC Louvre, la section CGT n'a eu de cesse de dénoncer les réorganisations et autres restructurations du bureau.

Le bilan que nous pouvons dresser aujourd'hui nous prouve bien que nous avons raison.

Tout le monde est concerné.

Relevage BAL :

Suppression d'une ligne sans véritable concertation avec le personnel (*ligne qui aurait pu servir à délester les plus chargées*) ; fermeture de certaines BAL non productives, la mairie de Paris voulant faire payer les emplacements à La Poste ; le personnel en instance de partir (*ou ayant déjà quitté le service*) ne sera pas remplacé ; alors se dirige-t-on vers un relevage à seulement 10 lignes ? Poser la question, c'est y répondre.

Relevage entreprise :

Quelques réorganisations à la marge, mais plus inquiétant est le nombre de califs dans ce service. Il est vrai que la direction du centre nous répète continuellement « *pas question d'embaucher, il y a trop de monde sur la PPDC, mais il faut bien faire tourner le service* ».

Service sacoches :

Transfert d'une partie de l'activité sur le carré pro du Louvre et sur le transbordement, d'où une légitime inquiétude du personnel du service.

Service ACT :

Retour à la case départ pour ce service qui redescend au rez-de-chaussée et tour de passe-passe de la direction du centre car une machine disparaît dans le feu de l'action ; pas question d'embaucher dans ce service.

Carrés pro :

Mise en place de Gérico 1^{er} semestre 2011 avec 6 cellules de contrôle (*Godot de Mauroy, Bourse, Palais Royal, Louvre, République, Archives*) et 4 cellules de dépôt (*Sentier, Bonne Nouvelle, Drouot et Moussy*) ; mise en place d'un relevage de proximité avec une sortie, voire bientôt trois ; mise en place de la vente et d'animation commerciale, souvent en concurrence avec l'enseigne (*rappelons que la CGT est contre les objectifs de vente, qui peuvent avoir un effet désastreux sur les entretiens d'appréciation*).

Réorganisation, suppression de personnel, transfert d'activité, vente forcée, promotion, pour la CGT rien n'est fatal ni inéluctable. Ensemble, nous sommes capables de gagner sur nos revendications locales et plus généralement sur les revendications du personnel PPDC.

Seule l'intervention des salariés permettra de faire reculer nos directions.

Bercy PPDC, promotions et sous-effectifs

Si l'on devait tirer un bilan de l'année 2010 au centre de Bercy PPDC, on pourrait le résumer par le turn-over important des effectifs. Entre la douzaine de départ et les 5 ou 6 agents qui sont arrivés, c'est toute la collecte qui a été concernée. Pour palier à ce déficit, la Direction n'a pas lésiné sur les buffets campagnards et autres joyeusetés et nous propose enfin des promotions en tant qu'agent courrier d'ici le 1^{er} trimestre 2011. Bercy aura été la dernière PPDC à profiter de ce projet, établi pourtant depuis 2007.

Concernant la Collecte, sur les 60 agents théorique, 10 resteraient au grade 1.2 sur une seule ligne. La moitié d'entre nous passerait au grade 1.3 sur un bouquet de 3 lignes et la douzaine de rouleurs au grade 2.1 tourneraient sur tout le secteur.

À la Production, un scénario à peu près identique ferait que sur les 40 agents théorique, 17 resteraient au grade 1.2, 18 passeraient au grade 1.3 et 6 au grade 2.1 seulement. Avec pour perspective une légère augmentation du personnel.

Tout cela apparaît comme une amélioration sensible des salaires et de l'évolution de carrière. Mais malheureusement entre la théorie et la pratique, il y a une frontière bien réelle que la Direction occulte complètement. Dans la réalité – *comme cité plus haut* – le sous-effectifs du personnel est flagrant.

Car en 2010, outre le départ de nombreux agents et les quelques arrivées, la situation n'est pas très reluisante. Les agents de collecte en MIXTE sont passés de 12 à 9 et ne seront plus que 7 d'ici 2011. Les lignes ont été resserrées. Les agents de SPAM sont aujourd'hui 50 environ pour un panel de 38 lignes sur 3 arrondissements. Mais dans cet effectif il faut enlever les agents en congés (*maternité, professionnel, longue maladie*) ainsi que les absents quotidiens pour s'apercevoir que nous travaillons en flux extrêmement tendu. Le fait que les rouleurs sont bien sûr inclus dans ce total, montre qu'ils ne sont plus un volant de remplacement mais plutôt des bouche-trou sur des lignes constamment à découvert.

Mais le plus inquiétant reste la situation des agents de PROD qui se retrouvent systématiquement en sous-effectif. Si l'on compte les 30 positions de travail indispensables (*11 nec + obli + tab, 11 massi, 5 colis + act et 4 en cabine*) pour un total de 40 agents (*en comptant les étudiants*), on s'aperçoit là aussi qu'en retirant les agents en congés ou absents, il ne reste pas beaucoup de marge de manœuvre pour faire tourner tout les chantiers. Et c'est d'ailleurs à ce titre et au nom du profit, que bien souvent, voire quotidiennement, l'encadrement (*y compris la Detap*) se retrouvent les mains dans le cambouis prêt à tout pour sauver l'honneur de Bercy PPDC. On les retrouvera sur le chantier NEC ou le chantier TAB (*timbre à main*) la goutte de sueur au front dans l'espoir que tout passe. Dans les moments de pénurie, ils sortiront en tournée, chaussures de sécurité aux pieds et manteau La Poste pour éviter d'embaucher de nouveaux salariés.

Cette situation, loin de nous rassurer est une conséquence directe de la politique de suppressions d'emploi massif que La Poste a mis en œuvre depuis déjà 8 ans et qu'elle envisage de continuer sans se cacher d'ici à 2015. Derrière ces chiffres énormes – *60 000 à ce jour et 50 000 annoncés pour 2015* – ce sont malheureusement des conditions de travail de plus en plus dégradées et des postiers qui à Bercy comme partout ailleurs souffrent de plus en plus de maladies professionnelles, de stress et de fatigue dans leur quotidien.

"Syndiqués CGT pour être plus fort ensemble"

4 bonnes raisons pour se syndiquer CGT :

- Parce que la CGT est une force qui compte dans chaque entreprise et dans le monde du travail...
- Parce que la CGT permet aux salariés de se défendre et de gagner des avancées sociales...
- Parce que la CGT œuvre en permanence au rassemblement des salariés...
- Parce qu'ensemble nous sommes plus nombreux et plus fort dans l'action pour gagner sur les revendications.



Construisons ensemble le Syndicat du 3^{ème} Millénaire

Bulletin d'Adhésion



Je sousigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés
du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____
Adresse (1) _____

Adresse Mail : _____

Bureau, Centre, Filiale, Entreprise privée (2) : _____

Poste Télécom Filiale Opérateur privé

Grade Reclassement _____ ou Grade Reclassification _____ Classe _____ Niveau _____

Fonction _____ Indice _____

Contractuel de droit public : Grade _____ Contractuel de droit privé : Grade _____ Classe _____ Niveau _____

N° de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
jour mois année

A _____, le _____ Signature :

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON

Je désire participer à un stage d'accueil OUI NON

Porter une croix si nécessaire

(1) Adresse où vous désirez recevoir le Journal Fédéral Servi Gratuitement aux Adhérents - (2) Rayer la mention Inutile

Codifications (à remplir par le Syndicat)

Syndicat Dept :

Bureau :

Grade :

Poste

Télécom

Catégorie :

- SG
- DAT
- Cial Gest
- Technique
- Cadres
- Retraités
- CFA/CFC/CPA
- DOM

